

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

Avenue de la Combe d'Or
05160 SAVINES LE LAC

Conseil d'École du 18 novembre 2011

Compte-rendu

Ont assisté au conseil d'école :

Mme HERMITTE, directrice ; Mr. BERENGUEL, Maire de Savines-le-Lac; Mmes AUDIBERT, POUTOT, BARDONNENCHE, MARTIN, VANBESIEN, enseignantes ; Mme STOJNIC, membre du RASED; Mmes LEGRANG, BIBAUT, CAMBON, PERE, PERROT, DINGER, SAVINA, Mr. JACQUOT, délégués des parents d'élèves ; Mme PAYAN, ATSEM; Mr. ANGE, représentant de la Mairie.

Mme ALEXANDRE, enseignante, est excusée.

Heure d'ouverture du conseil d'école : 18H00', heure de clôture : 19H30'

1-Présentation des membres du Conseil d'École

Le conseil d'école est constitué :

- de la directrice de l'école et présidente du Conseil d'École, Mme HERMITTE Mathilde, enseignante en classe de CP, déchargée le jeudi.
- du Maire, Mr. BERENGUEL et/ou de représentants de la Mairie.
- de l'équipe enseignante : Mme AUDIBERT chargée de la classe de CM1-CM2, Mme POUTOT chargée de la classe de CE2-CM1, Mme ALEXANDRE chargée de la classe de CE1, Mme BARDONNENCHE chargée de la classe de CP, Mme MARTIN chargée de la classe de MS-GS, Mme VANBESIEN chargée de la classe de PS-MS.
- d'un membre du RASED
- des représentants des délégués des parents d'élèves.

2-Bilan de la rentrée scolaire 2011-2012

2.1 Effectif

La rentrée 2011 s'est effectuée avec 133 élèves inscrits.

21 entrants en PS

Durant l'été : 8 inscriptions

A la rentrée : 5 enfants sont partis, une nouvelle inscription.

L'école compte actuellement 129 élèves répartis en six classes de la façon suivante :

- une classe de PS/MS de 25 élèves, 21 PS + 4 MS
- une classe de MS/GS de 26 élèves, 12 MS + 14 GS
- soit 51 élèves scolarisés en maternelle
- une classe de CP de 18 élèves
- une classe de CE1 de 18 élèves
- une classe de CE2/CM1 de 21 élèves, 13 CE2 + 8 CM1
- une classe de CM1/CM2 de 21 élèves, 9 CM1 + 12 CM2
- soit 78 élèves scolarisés en école élémentaire

2.2 Travaux et aménagements

L'ensemble de l'équipe enseignante remercie Mr. Le maire pour les travaux effectués.

3-Règlement intérieur à approuver

Le règlement intérieur est approuvé.

4-Sécurité

4.1 Exercice d'évacuation incendie

Le 15 septembre a été réalisé un exercice d'évacuation incendie inopiné.

La sortie s'est effectuée sans panique, dans le calme aussi bien en maternelle qu'en élémentaire (temps d'évacuation=2'00)

Les problèmes suivants sont à noter :

- largeur étroite des couloirs en primaire
- sens d'ouverture des portes des classes en primaire.

Ces problèmes ralentissent la circulation des élèves.

Monsieur Le Maire a été informé des problèmes rencontrés par courrier, il précise que des solutions sont à l'étude pour y remédier.

4.2 Sécurité dans l'école

Des portails avec fermeture par serrure ont été installés. L'ouverture du portillon de la maternelle se fait par déclenchement électrique. Durant le temps scolaire les portails seront fermés à clef. Pour toute ouverture (entrées/sorties exceptionnelles d'élèves) sur le temps scolaire, il faudra sonner au boîtier situé sur le portillon de la maternelle.

Pour se rendre à l'école primaire, il faudra cheminer par la cour de la maternelle et emprunter les escaliers.

Pour sortir par le portillon de la maternelle, il faudra appuyer sur le bouton de sortie.

Rappel : il est interdit aux élèves de rester jouer dans les cours d'école (maternelle et primaire) après la sortie des classes à 11H30' et 16H30'.

4.3 Registre hygiène et sécurité

Le registre hygiène et sécurité est obligatoire. Il est à la disposition de toutes les personnes fréquentant régulièrement l'école. Y sont notés les observations ou les problèmes concernant les événements accidentels, les risques, les conditions de travail. Des fiches vierges sont à disposition dans les halls d'entrée et sont à remettre une fois remplies à la directrice. Elle en assurera le suivi avec l'aide de l'ACMOHST(assistant et conseiller dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité du travail) de la circonscription.

5- Projets

5.1 Présentation du projet d'école

Le projet d'école est axé autour de trois « ambitions » ; des objectifs et des actions pour les atteindre ont été définis.

AMBITION 1

Faire acquérir par les élèves les connaissances et les compétences attendues. Conduire tous les élèves à la maîtrise des compétences de base exigibles au terme de la scolarité primaire.

AXES DE PROGRESSION ET OBJECTIFS CIBLES

Augmenter la capacité de déduction. Développer la capacité à résoudre des problèmes de la vie courante.

ACTIONS

Participer à des défis mathématiques. Mettre en place des ateliers de jeux mathématiques: jeux de stratégie, jeux de logique.

MODALITES PRATIQUES D'ORGANISATION

Un vendredi par mois de 13H30' à 15H00' , mise en place d'ateliers de jeux mathématiques dans les classes de l'école de la GS au CM2.. Les ateliers sont encadrés par les enseignantes et des parents d'élèves. La répartition des élèves en groupes s'effectue par cycle d'apprentissage.

Les élèves de MS et GS organisent une fois par mois des ateliers de jeux mathématiques. La classe de CM1-CM2 participe à un défi mathématiques intitulé Mathador.

AMBITION 2

Assurer la sérénité de la vie scolaire. Faire respecter l'école et ses obligations. Favoriser l'apprentissage de la responsabilité et de la vie collective. Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des élèves.

AXES DE PROGRESSION ET OBJECTIFS CIBLES

Respecter les autres et les règles de vie collective. Prendre part à un dialogue, écouter autrui. Coopérer avec un ou plusieurs camarades.

ACTIONS

Mise en place d'un conseil des délégués des classes de l'école.

Réhabiliter les jeux de coopération en cours de récréation.

MODALITES PRATIQUES D'ORGANISATION

Une fois par mois, réunion du conseil des délégués sur le temps de décharge de la directrice. Les élèves débattent des sujets à traiter, les décisions prises sont notifiées par écrit et transmises à l'ensemble des classes par l'intermédiaire des élèves délégués.

AMBITION 3

Mettre l'ouverture de l'école sur son environnement au service de la réussite scolaire.

Renforcer l'ouverture de l'école sur l'environnement international. Mettre la culture à portée de tous.

AXES DE PROGRESSION ET OBJECTIFS CIBLES

Distinguer les grandes catégories de la création artistique. Pratiquer le dessin et diverses formes d'expression visuelles et plastiques. Inventer et réaliser des œuvres plastiques.

ACTIONS

Organiser des projets culturels.

MODALITES PRATIQUES D'ORGANISATION

Engagement de toutes les classes de l'école dans un festival d'expression sur le thème de l'Afrique.

5.2 Projets pédagogiques

Décloisonnement au cycle 1

Mme VANBESIEN, sur le temps de repos des PS, travaille avec l'ensemble des MS sur les domaines d'activités suivants :

- graphisme
- découvrir le monde
- langage écrit

Enseignement des langues vivantes (en échange de service)

Au cycle 3, l'enseignement de l'anglais est assuré par Mme POUTOT. Les élèves bénéficient d'une heure et demie d'enseignement.

En CE1, l'enseignement de l'anglais est assuré par Mme POUTOT. Les élèves bénéficient d'une heure d'enseignement.

5.3 Projets de classes

Toutes les classes de l'école, de la PS au CM2, se sont engagées dans un projet intitulé « Comédia » sur le thème de l'Afrique. Ce projet regroupe les écoles du secteur de l'embrunais et se finalisera au mois de mai par la participation des classes de l'école à un festival d'expression. Les enseignantes dans leurs classes travailleront le thème de l'Afrique dans différents domaines d'activités : arts visuels, expression corporelle, maîtrise de la langue française.....

5.4 Activités sportives

Piscine

La classe de CE1 va à la piscine sur la période 2.

La classe de CP et les élèves de GS iront à la piscine sur la période 5.

L'école fait appel aux parents pour accompagner. Il est rappelé que l'on ne doit pas forcément s'engager pour l'ensemble des sorties, par contre le passage d'un test d'agrément est obligatoire. Une fois cet agrément obtenu, il est valable à vie.

Voile

Les classes de cycle 3 souhaitent reconduire le projet voile au mois de juin. Seront concernés les élèves de CE2, CM1, CM2. Le projet voile est co-financé par la Mairie, le Conseil Général, la coopérative scolaire et les familles. En 2011, le coût total du projet s'élevait à 3200 euros.(Coopérative scolaire 800 euros, familles 800 euros, Mairie 1600 euros).

Tennis, sports collectifs

L'ensemble de l'équipe enseignante remercie monsieur Le Maire pour la mise à disposition des deux terrains de tennis et du plateau multi-sports.

La classe des CM1/CM2 utilisera le gymnase municipal du plan d'eau d'Embrun, mis à disposition gracieusement par la Mairie d'Embrun, lors des séances de piscine des CE1.

USEP

Cette année la classe des CM1/CM2 adhère à l'USEP et va participer aux manifestations sportives proposées tout au long de l'année.

Ski de fond

L'équipe enseignante souhaite reconduire le projet cette année, pour les classes de CP et de CE1.

Patinoire

Une demande a été formulée à Madame Le Maire d'Embrun pour pouvoir accéder à la patinoire, lors de son installation hivernale, pour les classes de maternelle et la classe de CE2-CM1. A l'heure actuelle nous n'avons pas eu de réponse.

5.5 Projet culturel

Les classes du primaire se rendent à la bibliothèque/médiathèque une fois tous les quinze jours. Les classes maternelles s'y rendent une fois par semaine.

Mme AUDIBERT, enseignante de la classe CM1-CM2, souhaiterait étendre ses créneaux d'accès à la médiathèque.

6- Bilan budget 2011- préparation budget 2012

6.1 Bilan de la coopérative scolaire

La coopérative scolaire présente un actif de 1942 euros à la fin septembre 2011.

L'équipe enseignante remercie les parents qui ont participé à la coopérative scolaire (montant 2000 euros). Cet argent sert à financer les différents projets de l'école et l'achat de petit matériel.

6.2 Bilan budget 2011

Le budget attribué permet un fonctionnement satisfaisant pour l'école.

Un souhait est exprimé pour que la subvention de la commune votée en 2012 soit du même montant que celui de 2011.

Monsieur Le Maire fait savoir que la subvention votée en 2012 sera d'un montant au minimum égal à celui de 2011.

7- Demande de travaux

Les travaux demandés sont :

- œ déplacement des armoires et des portes manteaux à l'entrée de la classe des CP (pour faciliter l'accès à la classe).
- œ mise en place d'une serrure avec clef sur l'armoire située dans le hall d'entrée du primaire (pour stocker le matériel pédagogique).

Mr. Le Maire précise que ces travaux seront réalisés par les services techniques.

8- Informations complémentaires

Fête de Noël

La Mairie offre aux enfants un spectacle (projection d'un film) et un goûter suivi de la visite du Père-Noël le vendredi 16 décembre à l'espace culturel Savinois Serre-Ponçon.

Questions des représentants de parents d'élèves

Boîte aux lettres

Les représentants de parents d'élèves souhaitent la pose d'une boîte aux lettres (différente d'une boîte aux lettres postale) à proximité du panneau d'affichage de l'école pour permettre à tous les parents de communiquer avec eux.

Une adresse mail permettra également l'échange d'informations.(dpesavineslelac@gmail.com)

Des informations complémentaires seront transmises à l'ensemble des parents ultérieurement, par l'intermédiaire du cahier de liaison de leur enfant et affichées au panneau extérieur.

Cantine

Les représentants de parents d'élèves soulèvent le problème des repas servis à la cantine (problème d'équilibre des menus).

Mr. Le Maire précise qu'une diététicienne va être consultée.

Sécurité aux abords de l'école

Les représentants de parents d'élèves s'interrogent sur la possibilité de fermer la contre-allée à la circulation aux horaires de rentrée et de sortie de classe.

Les représentants de parents d'élèves souhaitent que la présence de l'école soit matérialisée au niveau de la route nationale par des dispositifs lumineux.

Parallèlement, ils souhaitent la mise en place d'un système d'éclairage à proximité des portails de l'école. Mr Le maire précise que ces travaux seront réalisés.

Accès aux locaux de l'accueil péri-scolaire

Les locaux de l'accueil péri-scolaire se situent dans le même bâtiment que l'école, pour s'y rendre les parents doivent cheminer par la cour de la maternelle. Se pose le problème de l'accès quand le portillon de la maternelle est fermé à clef. Une possibilité d'accès est envisageable par l'entrée située de l'autre côté du bâtiment.

Une réunion de concertation, en présence de Mr. Le Maire, Mme HERMITTE et les représentants du péri-scolaire, se tiendra prochainement pour définir l'accès aux locaux de l'accueil péri-scolaire.

La Directrice,
Mme HERMITTE

Le Maire,
Mr.BERENGUEL

Les délégués des parents
d'élèves

Copie transmise à :

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la Circonscription GAP-EMBRUN-SAINT BONNET, à Monsieur Le Maire, aux délégués des parents d'élèves.

Copie affichée sur le panneau d'affichage de l'école durant un mois.